



## Menace de diffusion d'éléments privés

Par **delphine5488**, le **27/08/2014** à **15:41**

Bonjour à tous,

Depuis samedi je subis les menaces de deux anciennes amies, qui m'ont littéralement dit par sms "tu va prendre très chère je suis une peste" et "tu n'aurai mieux fait de jamais revenir de vacances, tu verra ..."

Depuis, une des deux que j'appellerai E à écrit à quelques uns de mes contacts facebook afin de me "créer" une réputation de fille facile et j'en passe et de diffuser des captures d'écran avec mes discussions sms et facebook

L'autre des deux que j'appellerai D est en possession de diverses conversations facebook où je parle de ma vie personnelle, et visiblement elle compte diffuser ces discussions à travers la ville, auprès de ma famille, de mon institut de formation etc ...

Ma question est la suivante : ai-je un recours juridique et sous quel motif ? atteinte à la vie privée ?

Je suis sous le choc, nous avons toutes les trois 27 ans, je ne comprend pas qu'à l'âge la elles n'aient pas d'autres hobbies que de semer la peur autour d'elles ...

Merci d'avance à tous pour vos réponses

D.